

Systèmes d'Echanges Locaux

Les citations en italique ont été relevées par Laure Amat lors de la rencontre Intersel du 1er avril 2007 ainsi que lors d'entretiens avec des SEL de Midi Pyrénées.

1. Contexte socio-économique global : une société traumatisée par le chômage

Les années 1990 sont celles d'un chômage élevé nommé par les économistes officiels : « variable d'ajustement dans un contexte général de déflation compétitive », soit deux millions et demi de chômeurs disent les statistiques officielles, cinq à sept millions disent les autres, si on compte le chômage déguisé sous un autre statut.

Cette décennie, où vont naître les systèmes d'échange locaux, est aussi celle du paradoxe : « de marchandises sans acheteurs, qui côtoient des hommes sans revenus parce que sans travail » ; du revenu du capital qui augmente beaucoup plus vite que celui du travail et du début de la Mondialisation de la sphère financière (plus qu'économique !) qui prend des proportions inquiétantes au profit de la puissance et qui inquiète certains. (Crack des dragons de l'Asie).

Les politiques de l'Etat qui se sont succédé pour lutter contre le chômage (Pompidou, Chirac, Giscard, Bérégovoy, Mitterrand) avec le maître mot « insertion », ont toutes montré leur incapacité à agir sur un phénomène vécu comme un fléau. Et le centre national des jeunes dirigeants CJD dans son livre : « l'entreprise du XXI ème siècle » (Edt Flammarion) sous titre : « l'entreprise pour gagner fait perdre la société ».

La réponse de la société civile au fléau du chômage est dispersée, difficile à organiser (comités de chômeurs) car, « si 100 travailleurs à l'intérieur de l'entreprise peuvent être solidaires (syndicats), 100 travailleurs à la porte de l'entreprise sont concurrents », entendons nous souvent. C'est sur les questions globales (Biosphère, AMI, brevetabilité du vivant, OGM...) que la société civile réagit et s'exprime avec le plus de visibilité (Rio, Davos, Seattle, Porto Allègre) notamment avec l'association ATTAC.

Si en « vingt ans deux fois plus de richesses ont été produites avec un tiers de travail en moins » d'après l'INSEE, beaucoup s'interrogent sur le « contenu » de cette richesse mesurée exclusivement en accroissement des échanges monétaires devenu finalité. Se multiplient alors les questionnements sur « un nouvel art de vivre à inventer », sur la richesse non monétaire, à l'écart de la pensée dominante imprégnée du vocabulaire de la guerre transposée à l'économie. Cette discipline économique, déconnectée du social, n'a jamais tant été valorisée par les décideurs et les médias au moment même où s'expriment des doutes sur la validité de ses fondements...

Dans ce contexte, **la RTT** réduction partage du temps de travail commence à poindre. Les Verts réclament les 32 heures pour tout de suite, d'autres la semaine des quatre jours. On se souvient de la polémique sur les 39heures de F.Mitterrand. Le temps sera long pour que Martine Aubry, devenue ministre de l'emploi, se mette à négocier avec le patronat ses 35heures contre de la flexibilité et lance l'opération « emplois jeunes »;

Début 2000, la régression du chômage et le début de l'inversion démographique (jeunes/vieux) déplace l'ordre d'urgence des questions. Mais l'essentiel des questions posées sur le sens (à la fois écologiques et sociales) demeurent, interpellant sur le contenu de cette nouvelle croissance que l'on veut confondre avec richesse. Après avoir montré son impuissance à résoudre la question du

chômage dans la décennie précédente, le Politique envoie un signe nouveau à la société civile en créant un **Secrétariat d'Etat à l'économie sociale et solidaire**. Puis, en 2002, c'est le CRESS (Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire) qui est créé afin de mieux gérer les différentes structures, au même titre que la chambre du commerce ou la chambre de l'agriculture. Pour reprendre le vocabulaire de la prospective : « ce signal faible de changement », deviendra t-il pour la décennie suivante « un fait émergent porteur d'avenir »?

Voilà succinctement le bouillon de culture dans lequel sont nés les SELS en 1994.

2. Contexte micro-social de l'expérimentation SEL

Des débuts d'expériences citoyennes de nouvelles monnaies sont tentées dans les années 1980 comme les billets de théâtre dans la région parisienne, les Sol heures dans les forums de l'initiative : « Locomotive » à Lyon etc...mais elles restent confidentielles. Les textes de Robert Owen sur les billets de travail en 1834, plus encore ceux de Sylvio Gesell (1890) sur la monnaie franche ou fondante en Suisse (Neuchâtel), et les thèses sur l'économie redistributive de J.Duboin (« La grande relève ») commencent à circuler dans les milieux touchés par le chômage. De plus, l'expérience d'Ithaca hours lancée en 1991 par Paul Glover dans l'Etat de New York marque les esprits.

Mais c'est **l'université d'été organisée par le CIEPAD à Viols le fort dans l'Hérault sur le thème : « les semences pour un changement, le rapport à l'économie et à l'argent » les derniers jours d'août 1994** qui marquera le plus le point de départ des Sels en France. Un témoignage est fait sur les LETS par Richard Knights du Letz de Totnes (Grande Bretagne). Serge Latouche économiste universitaire et directeur du MAUSS (mouvement anti utilitariste en sciences sociales) auteur de « La Planète des naufragés », fait une conférence débat. L'idée naît d'enlever le mot « Trade » (commerce) à l'appellation « Local Exchange Trade System » donnant ainsi en français l'appellation SEL, et les ariégeois présents à cette université d'été avec François Terris, Alain Bertrand...décident de démarrer dès l'automne 1994 l'expérience en Ariège. Le département de la Haute Garonne prend la suite avec le Sel 31, qui aura une courte existence, et, au début du printemps 1995 le Sel Cocagne à Toulouse, prenant exemple sur le Sel de l'Ariège, démarre à l'occasion des repas de quartiers sur les quais de la Garonne.

« Le premier Sel des villes était né grâce au Sel des champs ! » (Intersels 1999 à Salvagnac 81).

Le premier reportage télévision est effectué par l'équipe Canal + de Martine Mauléon à Cocagne à Toulouse, déclenchant par mimétisme une tempête médiatique. Les Sels se multiplient alors dans toutes les régions de France, certains prenant les statuts de l'association 1901, d'autres restant informels (association de fait) au sein d'un petit groupe d'inter connaissance. Au premier janvier 1997 on dénombre déjà 200 Sels. Les rencontres inter sels de Mirepoix dans l'Aude (1996), de Thivier en Dordogne (1997), des Vans en Ardèche (1998), de Salvagnac dans le Tarn (1999), ou encore de Caen en Normandie (2000) jalonneront comme autant de points de rencontre et de débats (charte) la lente maturation du mouvement des Sels en France.

Depuis, les Intersel nationaux se déroulent tous les ans à la fin du mois d'août. Ardèche, Basse Normandie, Dordogne, Savoie, Gironde, Hautes Alpes, Somme, Tarn, Jura: de nombreux départements ont réuni les selistes de toute la France. Midi Pyrénées a accueilli 2 Intersel nationaux: les deux ont eu lieu à Salvagnac dans le Tarn, l'un en 1999, l'autre en 2003. En outre se réunissent des Intersels régionaux?

A ces rencontres s'ajoute un autre moment important dans le processus de reconnaissance et d'officialisation du système d'échange local : **le procès du Sel de Foix en Ariège**, un toit refait

pour 4000 grains, travail estimé à 69000F par le plaignant : la fédération du bâtiment de l'Ariège. Le procès porté en Appel à Toulouse l'année suivante est gagné. L'entraide ponctuelle, la non-inscription à la chambre des métiers ou du commerce comme dans le cas d'une activité permanente et régulière de l'instituteur et du psychologue qui ont réparé le toit, la non-subordination des partenaires de l'échange comme dans le cas d'une relation vendeur client... ont été les arguments qui ont joué en faveur de l'accusée. Cela fera jurisprudence. On remarquera au passage les lettres de soutien écrites aux avocats de la défense du Sel au procès de Toulouse par des personnes de renom : Albert Jacquard, biologiste, Danielle Mitterand,, Alain Berkof, Patrick Viveret directeur de la revue Transversale Science Culture, Alain de Romefort ancien directeur du programme ILE initiative emploi de l'OCDE, mais aussi la confidentialité des médias pour annoncer l'acquittement des accusés à Toulouse alors que toute la presse nationale avait parlé du procès de Foix. Ainsi, l'existence du SEL a pu être officialisée de manière légale.

3. Identification et conditions de réalisation de l'expérience :

Le Sel, système d'échange local, est une association locale de personnes qui mettent des biens, des services et des savoirs, au service les uns des autres. Les échanges sont mesurés dans une unité d'échange, choisie par les adhérents du Sel.

Tout le monde peut échanger dans le SEL, qu'il soit riche ou pauvre en francs.

Les échanges sont l'occasion de rencontres entre les adhérents.

Le Sel est aussi l'occasion de discussions, de réflexions et de prises de conscience sur l'économique et la monnaie.

C'est le retour à avant la monnaie.

Le Sel est une façon de contourner la politique monétaire.

On est venus ici pour sortir de notre bulle et essayer de connaître du monde.

Voilà en quelques phrases simples la réponse que nous avons donnée lors d'une réunion composée d'une petite dizaine de personnes sur « Qu'est ce que le Sel ? » pour la rédaction du premier document : « **Le Sel, mode d'emploi** » édité par la revue « **Silence** » en début 1996 et qui sert toujours d'outil de référence pour les nouveaux Sels, comme le numéro de Silence de 1998 : « **SEL : pour changer, échangeons** ».

Ainsi le Sel est un système d'échange qui se démarque des deux autres systèmes d'échange que nous connaissons bien : le marché et le prélèvement-redistribution par l'Etat. Il se rapproche des caractéristiques d'un troisième type d'échange, décrit par les anthropologues **sur le don et la réciprocité indirecte** (Marcel Mauss, K.Polanyi.) :

- le lien de l'échange est considéré aussi important que son contenu : « le lien est plus important que le bien »
- si je donne à quelqu'un c'est pour l'aider à donner à son tour à un autre membre de la communauté. (Munus composante du mot commun en latin, exprime à la fois le don et la charge, en langue canaque le même mot exprime le don, le lien, la dette et la vie)

Si dans le marché l'entreprise échange avec des fournisseurs et des « clients solvables », si les services publics sont rendus à des « usagers », le Sel lui est **un réseau d'échange de personnes à personnes**, pas besoin d'avoir de l'argent en poche pour échanger.

Dans les ateliers des Inter-sels, il a été souvent exprimé que l'échange au sein du Sel n'est pas binaire entre deux adhérents, mais ternaire parce qu'au milieu de chaque échange, il y a la communauté du Sel qui est prise en compte. Le « bien commun » fait de don et de charge (munus) assumé ensemble, devient alors **la « confiance partagée »**.

- Mise en réseau et démultiplication

Dans la pratique un Sel démarre parce que quelques amis souhaitent se lancer dans cette aventure. Les rares tentatives parties d'acteurs institutionnels (mairies, institution du travail social) ont le plus souvent échoué. Le document : « **Sel mode d'emploi** » édité par Silence, diffusé aussi par Selidaire, sert de référence commune. Une réunion élargie est alors organisée où il est fait souvent appel à une personne d'un Sel voisin déjà existant, qui vient parler de son vécu et répond aux questions à la fois pratiques et de sens posées par les nouveaux adhérents.

Par exemple, le samedi 09 juin 2007, a été menée une réunion afin de créer un SEL sur le territoire Gaillac-Graulhet-Lautrec (81). Les adhérents du SEL de Castres ont été conviés à participer à cette réunion afin de faire profiter de leur expérience et répondre aux questions des personnes ne connaissant pas ou peu le système.

Unité/diversité. Le bon démarrage dépend du souci d'ouvrir le Sel à une diversité de personnes pour avoir une palette élargie des offres et des demandes, tout en nourrissant par des pratiques conviviales (repas, fêtes, bourses) et pas seulement par un journal, le désir d'échanger. L'art du Sel se manifeste dans le maintien du triangle vertueux : désir, confiance, sens.

Le Sel est un groupe, il faut se partager les tâches.

Il faut penser à tout mettre dans le catalogue

On devrait adjoindre les bourses d'échange par des animations car il y a un problème d'appauvrissement d'effectif.

La délégation des tâches, la gestion tournante des fonctions font du Sel un laboratoire de démocratie entre des personnes souvent d'horizons socio culturels différents nécessitant beaucoup d'écoute et de dialogue. Les attentes et motivations de chaque nouvel adhérent sont multiples, allant du plus concret au plus relationnel ou militant. Les degrés d'investissement de chacun dans le Sel évoluent au fil des aléas de la vie. Ces attentes et motivations différentes sont toutes respectables si elles respectent la charte. L'expérience montre que ce ne sont pas forcément les personnes qui manifestent le plus d'enthousiasme au départ qui pérennisent la vie du Sel sur la durée et que les tâches de gestion (journal mis régulièrement à jour, comptes) sont complémentaires aux tâches d'animation, les unes ne pouvant vivre sans les autres.

La fréquentation d'autres Sels plus anciens ou la participation aux Inter-sels régionaux et nationaux permettent d'éclairer les questions qui apparaissent en marchant : la gestion-médiation des conflits, le journal, la tenue des comptes centralisés ou en feuilles de richesses, la fixation de la

valeur (valeur d'échange, valeur d'usage comprenant les heures, valeur de lien), l'accueil des nouveaux adhérents, le parrainage, le renouvellement des adhérents, les permanences, les logiciels de gestion et le net, l'équilibre des comptes, les bourses avec les Sels voisins etc.

Si chaque Sel est unique par son histoire et la personnalité de ses membres, il est important pour chaque Sel de voir comment ailleurs les autres Sels ont su résoudre leurs difficultés ou innover. C'est le lien fonctionnel assuré par Selidaire dont les membres bénévoles sont renouvelés tous les ans à l'Inter sels. Contrairement à de nombreux autres mouvements associatifs ou fédératifs, Selidaire est un outil fonctionnel transversal à l'ensemble des Sels et non une structure de représentation.

Au cours du mois d'avril 2007, a eu lieu dans le Tarn une rencontre réunissant les Sel de Castres, Albi, et Angles. Cette réunion a permis de discuter des problèmes rencontrés dans les différentes structures et d'essayer de trouver ensemble des solutions. Cela a aussi permis d'échanger des idées d'innovations et de techniques de fonctionnement. Suite à cela a été mise en place une bourse d'échange réunissant les 3 Sel, ainsi un éventail plus important d'objets à échanger a été proposé.

4. Partenaires:

Les Sels n'ayant pas de structure représentative commune, Selidaire n'assurant que des tâches de facilitation de communication et de transversalité, le partenariat avec d'autres associations ou organismes extérieurs se pose à l'échelle de chaque Sel en fonction des sensibilités propres à ses membres. Pour les uns les sensibilités au commerce équitable l'emporteront, pour d'autres ce sera le soutien aux chômeurs, à l'association ATTAC sur la taxe Tobin, pour d'autres encore les questions environnementales bien que toutes ces questions soient liées dans une réflexion de type citoyenne.

Dans la pratique c'est la capacité des adhérents du Sel à être « multi-appartenants » à d'autres mouvements ou associations qui font la richesse du Sel et de ses débats internes. Parce que les Sels participent à la création de lien social et de richesses le plus souvent non monétaires (le halo sociétal dont parlent certains auteurs à propos du tiers secteur), il semble qu'ils participent globalement à des enjeux de l'économie sociale et solidaire.

5. Financement

- Ressources marchandes- Ressources non marchandes- Ressources non monétaires

Les ressources marchandes des Sel sont les cotisations de leurs membres limitées aux stricts besoins monétaires nécessaires à l'achat de timbres-poste pour leur journal, au téléphone, aux photocopies... autant de biens qui sont difficilement négociables en unités locales. Ces cotisations annuelles qui tournent autour de 100F sont très rarement abondées par des subventions extérieures.

Par contre, grâce à la possibilité de communiquer via Internet, les dépenses dues aux courriers ont diminué, ce qui a permis de faire baisser les cotisations dans certains Sel.

Les ressources non monétaires sont les prélèvements effectués chaque année en unités locales sur le compte de chaque adhérent pour indemniser ceux qui assurent les tâches de fonctionnalité du réseau les moins gratifiantes. Cela n'est pas pratiqué dans tous les Sel et dépend de la culture dans laquelle le système évolue. En effet, pour certaines personnes ce travail doit être réalisé bénévolement. Au contraire, dans d'autres Sel, ces tâches sont rémunérées et sont proposées à des

adhérents ayant besoin d'avoir de la monnaie supplémentaire, en fonctionnant sur le volontariat.

Dans des cas particuliers un prélèvement dans le « puits sans fond » est réalisé en unités locales pour faire face à une dépense inédite décidée ensemble comme cela a été le cas pour le Sel Cocagne lors de l'Inter sel 99 pour louer le site de l'accueil de 300 membres venus de toute la France durant quatre jours. Les autres Sel partenaires Sel81 et Sel Gresigne ont fait de même pour apporter la nourriture.

6. Chronogramme

Les raisons de la naissance d'un SEL peuvent être multiples. Cela peut être en réponse de problèmes économiques ou sociaux, à un manque de mouvements collectifs... Prenons l'exemple d'un SEL s'étant créé récemment dans le Tarn, le Selavie, dans la zone géographique Gaillac-Lautrec-Graulhet. C'est à l'initiative de Roland, membre et fils de la présidente de l'ancien SEL qui a fermé ses portes dans le même secteur, que cette association de fait a vu le jour. Ses motivations étaient de retenter une expérience qui l'avait touché de par son objectif solidaire et de par l'humanisme et la chaleur humaine qui s'en dégageaient.

« Un SEL est un mouvement citoyen (...) c'est aussi du lien social » (Roland)

7. Les difficultés rencontrées

Avec les résultats du procès de Toulouse, les dangers ou menaces sur les Sels de l'extérieur semblent pour le moment estompés et tout type de dialogue avec l'extérieur doit donc pouvoir être mené sereinement ;

Quand la menace ou le danger n'est pas extérieur pour un organisme vivant, alors se présente l'opportunité de réaliser un vrai travail sur lui-même : ses démons intérieurs.

Si par lecture sociologique on adhère à l'idée que le SEL est de l'ordre du « communautarisme », il a la nouveauté dans l'Histoire de ne pas être livré aux démons intérieurs des communautarismes classiques que nous avons connu jusqu'à présent. En effet il n'est pas un communautarisme lié au sol (risquant les guerres de clochers), ni lié au sang (risquant les guerres ethniques), ni lié aux corporations (risquant le corporatisme), ni lié au sens (risquant les guerres de religion).

Alors que peut être le danger intérieur ou le démon des Sels ? C'est justement sa situation nouvelle et inédite.

Contrairement au Marché ou à l'Etat qui pratiquent des échanges appauvris en liens humains, voir presque inexistantes pour le marché, simplifiant ainsi la régulation des passions humaines, le SEL veut remettre l'humain ou la « relation » au centre des échanges et se transforme alors en véritable laboratoire de régulation des passions. On a souvent dit que le Sel était une machine à échanger des paroles avant même que d'échanger des biens, des services, des savoirs. Serait-ce parce que la parole est avant tout un langage de sa souffrance, de ses peurs et de ses espérances avant d'être un outil pour communiquer de l'information sur la chose à échanger ? Si être en relation est la chose la plus difficile qui soit, c'est bien ce que nous propose ce troisième type d'échange qu'est le don et la réciprocité indirecte basée sur la confiance partagée à laquelle nous avons tourné le dos pour nous précipiter vers l'échange combien plus facile du Marché régulé par l'Etat.

Dans l'échange riche de lien nous nous exposons identitairement davantage que dans une relation marchande. Trouver la bonne distance à l'autre est un thème récurrent au sein des Sels. La relation à l'autre exige en retour un travail sur soi-même. Voilà le défi du Sel comme il est le défi des

associations en général qui utilisent aussi la logique du don, cet élan de l'âme défi à la raison. Mais les associations, à la différence des Sels, ont un objet « projeté » ensemble qui est régulateur (la passion de la montagne, du foot, de la musique, de la danse...). Le Sel n'a pour objet que l'échange lui-même avec des personnes de toutes provenances, de toutes souffrances, de toutes attentes : c'est là sa différence ! Il se trouve ainsi plus immédiatement au pied de ce vaste chantier qui est d'apprendre à entrer en relation directement avec autrui en apprivoisant ses peurs, sa barbarie intérieure.

N'est ce pas un grand chantier pour plusieurs décennies ? Surtout quand nous savons que la machine technologique prenant toujours plus le relais de l'homme pour produire de la marchandise, il nous faudra non seulement savoir la redistribuer, mais déplacer le champ de l'activité humaine. Alors nous ne pourrions plus échapper à un autre travail infiniment plus considérable qui est de « nous produire nous même » en tant qu'humain co-responsable de la vie sur notre petite planète.

Le don et la réciprocité indirecte dont se rapprochent les Sels, seront -ils demain à l' « économie du lien et de la reconnaissance » ce que le « contrat » donnant-donnant, caractéristique du marché et de l'Etat, ont été à une économie de la rareté : « une économie du bien » ?

C'est parce qu'un tel chemin est autrement plus difficile que celui de la croissance industrielle qui nous y a peu préparé, que après l'effet médiatique de la naissance des Sels, le plus dur reste à faire avec toute la mouvance associative engagée dans le même chantier de l'Histoire du prochain siècle.

8. Résultats escomptés

Les personnes qui viennent dans un système d'échange local, veulent trouver quelque chose qui leur manque dans leur vie de tous les jours. Les sélistes sont souvent à la recherche de la (re)construction d'un réseau social qui semble limité ou insuffisant. Mais les motivations peuvent aussi être d'ordre économique, ou en raison d'un caractère altruiste (ce qui est plus rare). La raison sociale est tout de même la plus évoquée quand on interroge les sélistes sur leur motivation.

Le SEL c'est de l'échange avec de la convivialité.

On est venus ici pour sortir de notre bulle, et essayer de connaître du monde.

9. Evaluation des résultats

Les SEL connaissent un grand turn-over au sein de leurs membres. Si l'on analyse les différents adhérents d'un SEL et les comportements entre les uns et les autres, on peut voir que beaucoup de lien social se forme. On peut donc dire que le tisseur de lien social du SEL est accompli pour les membres les plus actifs. Quand aux autres, le manque de temps libre et de motivation sont souvent les obstacles à une meilleure intégration à long terme dans le groupe de sélistes. Les sélistes actifs qui partent le font souvent avec un grand bagage de connaissances de divers degrés et souvent sous contrainte, c'est-à-dire qu'elles le font à un moment où pour des raisons diverses elles n'ont pas le choix.